

Programme Formation Professionnelle Continue OFFProd S.A.S.

82 Rue de Château-Gaillard
69100 VILLEURBANNE France

Représentée par : M. Benoit COMTE
Fonction : Président du Comité de Direction

Déclaration enregistrée sous le n° 84 38 06304 38
auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

SIRET 814 147 211 00019
APE 8559A
TVA intracommunautaire FR75 814147211
N° UAI 0383499X

Techniques Son FPC1

Journée 1 Physique du son / Technologies sonorisation

Journée 2 La pratique du son / Législation son

Journée 3 Patch scène, sonorisation, console

Journée 4 Patch scène, sonorisation, console

Journée 5 Son, enregistrement live

Journée 6 Son, mixage

La production

Rencontres professionnelle Régisseur Son

Projet professionnel

Préparation Jury

Formation groupe minimum 4 participants sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des événements
Tarif : 2 000 € h.t.

Formation individuelle sur 15 journées de séminaires sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des événements
Tarif : 3 000 € h.t.

Techniques Lumière FPC2

Journée 1 Physique Lumière / Technologie Lumière

Journée 2 La pratique lumière

Journée 3 La pratique lumière / Consoles lumière

Journée 4 DMX / Logiciels lumière

Journée 5 Scénographie

Journée 6 Approfondissement

Logiciels lumière 2

La production

Rencontres professionnelle Régisseur Lumière/Scénographie

Projet professionnel

Préparation Jury

Formation groupe minimum 4 participants sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 2 000 € h.t.

Formation individuelle sur 15 journées de séminaires sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 3 000 € h.t.

Médiation / Productions scéniques FPC3



Organisation Festival législation / La boîte à outils
Organisation Festival techniques / Les Fiches techniques
Organisation Festival communication
Droits d'auteur et droits voisins
Production d'événements
Médiation du spectacle vivant
Rencontres professionnelles Artistes
Rencontres professionnelle Organisateur/Producteur/Régisseur général
Projet professionnel
Préparation Jury

Formation groupe minimum 4 participants sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 2 000 € h.t.

Formation individuelle sur 15 journées de séminaires sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 3 000 € h.t.

Captation vidéo-live FPC4

Techniques AV écriture
Techniques AV captation
Techniques AV montage
Droits d'auteur et droits voisins
Approfondissement captation
Approfondissement montage
Rencontres professionnelles Réalisateur
Projet professionnel
Préparation Jury

Formation groupe minimum 4 participants sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 2 000 € h.t.

Formation individuelle sur 15 journées de séminaires sur 6 journées de séminaires sur une période de deux mois au plus et 3 mises en situation professionnelle selon dates des évènements
Tarif : 3 000 € h.t.

CLIPEZ-VOUS FPC5

À la croisée de toutes les représentations s'inscrit l'importance du langage porté par l'image. Image de tous les rôles sociaux pour tous et dans toutes situations ! Tout comme aux siècles passés les personnes les plus vulnérables se trouvaient parmi les plus en déficit de langage « littéraire », les plus vulnérables de notre siècle sont celles qui ne reçoivent aucune éducation à l'image.

L'image truquée, tronquée, transformée, construite ... pour qui, pour quoi et comment ?

La formation CLIPEZ-VOUS offre :

- Les outils de lecture et de compréhension de l'image par des analyses filmiques,
- La transposition de l'audiovisuel comme outil d'aide au développement personnel de l'utilisateur,
- La transposition de l'audiovisuel comme outil de développement de compétences pour la personne en formation,
- L'écriture et la production d'un format court de 30 secondes à 3 minutes avec des moyens techniques simples
- La boîte à outils (aspects juridiques, droit à l'image, droits de diffusion ...)

Profils :

Toutes personnes désirant intégrer l'audio-visuel dans une pratique médico-sociale, éducative, d'animation culturelle, ou de soutien au développement personnel, avec premières expériences (bénévoles ou professionnelles), en matière de réalisation audio-visuelle.

Pré-requis :

Etre à l'aise en informatique.

Etre familiarisé avec les problématiques de la réalisation audio-visuelle, de l'écriture jusqu'au montage.

Durée :

4 X 2 jours

Programme :

J1 / JOURNÉE : Sémiologie de l'image, les langages visuels, perspectives visuelles

J2 / JOURNÉE : développement personnel et image de soi, la conscience du langage non verbal

J3 / JOURNÉE : L'écriture d'un projet audio-visuel image par image, le scénario, le story-board

J4 / MATIN : Prises de vue / *APRÈS-MIDI* : Transferts / Dérushage / L'ours

J5 / JOURNÉE : Plan de montage / post-production

J6 / JOURNÉE : Montage / la bande sonore / exportation du Master

J7 / MATIN : Archivage / formats / conversion / *APRÈS-MIDI* : Droits à l'image / Droits d'auteur / Les plates-formes de diffusion / La boîte à outils juridique

Informations pédagogiques :

La formation prend pour support d'apprentissage la réalisation d'un clip audiovisuel de 30 secondes à 3 minutes maximum par binômes de stagiaires. Matériel tournage et montage mis à disposition au cours de la formation.

Coût :

4 800 € par participant individuel
8 000 € pour un binôme constitué

Nombre de places :

8 participants maximum

Conditions générales de vente

DEFINITIONS

Client : co-contractant d'OFFProd

Formation inter-entreprises :

- Stages et Cycles inter-entreprises :

Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par OFFProd.

- Parcours :

- Parcours Pro individuel : Parcours de formation préconisé associant plusieurs stages inter-entreprises.
- Parcours à la carte individuel : Parcours de formation composé de plusieurs stages inter-entreprises issus du catalogue au libre choix du Client.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du Client ou dans des locaux mis à la disposition par le Client ou par OFFProd.

Formation e-learning : Formation ouverte, à distance et réalisée par l'utilisation de modules (les « Modules ») de formation.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

OFFProd fait parvenir au Client, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à OFFProd un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Conditions Financières

L'acceptation d'OFFProd étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, OFFProd se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises à l'inscription.

Les prix des cycles et parcours pro indiqués au catalogue et les prix des parcours à la carte incluent une remise non cumulable avec toute offre spéciale, promotion ou autre remise. Les repas sont compris dans le prix des formations.

Ouverture d'une session de formation

OFFProd se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Conditions Financières

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par OFFProd. Un acompte de 30% sera versé par le Client à la signature de la commande.

Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, OFFProd se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

REPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

OFFProd offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

CONDITIONS D'ANNULATION DES FORMATIONS PAR LE CLIENT

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

- Pour les Stages Inter-entreprises:

Pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les Cycles et Parcours interentreprises :

Pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du cycle ou du 1er stage du parcours, 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra-entreprise :

- Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 21 jours calendaire et au moins 8 jours calendaire avant la session de formation, 50% du montant de la formation sera facturée par OFFProd à ce dernier.

- Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaire avant la session de formation, 100% du montant de la formation sera facturée par OFFProd à ce dernier.

DEMATÉRIALISATION DES SUPPORTS

Dans le cadre d'un engagement d'OFFProd pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés.

FORMATIONS E-LEARNING

OFFprod accorde au Client une licence d'utilisation non exclusive, incessible et non transférable de ses Modules figurant à la commande. Les factures sont émises à la commande.

Mise à disposition des Modules

L'ensemble des Modules, objet de la commande, sera mis à la disposition du Client, dans un portail e-learning, après acceptation de la commande.

Accès aux Modules

L'accès aux Modules est géré par les plateformes e-learning d'OFFProd.

Un identifiant et un mot de passe sont communiqués au Client pour chacun des Apprenants sur la base des informations fournies par le Client (nom, prénom, e-mail).

L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, incessibles et intransmissibles.

Responsabilité

Le Client est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mots de passe. En conséquence, il appartient au Client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le Client est responsable des conséquences de leur utilisation.

OFFProd ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du Client.

Le Client s'engage à informer OFFProd de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et mot de passe dès qu'il en a connaissance.

Durée de l'accès aux Modules

La commande prend effet à compter de la réception par OFFProd de l'acceptation par le Client de la commande.

Le Client dispose d'un délai spécifié dans la commande ou à défaut d'un délai de 3 mois à compter de la livraison des Modules pour consommer les licences d'utilisation des Modules. Passé le délai spécifié dans la commande ou à défaut le délai de 3 mois à compter de la livraison de Modules ou en cas de consommation de l'intégralité des licences, la(les) licence(s) d'utilisation consentie au Client cessera(ont) immédiatement et le Client devra effectuer une autre commande.

Service Associés

L'acquisition de Licences OFFProd e-learning via les plateformes OFFProd comprend les services suivants :

- Mise en ligne du Campus Client.
- Assistance technique des utilisateurs par e-mail.
- Hébergement des données de formation par OFFProd.
- Maintenance corrective et évolutive.

PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de OFFProd SAS.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. OFFProd se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

REGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si OFFProd n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à OFFProd, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), OFFProd pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à OFFProd en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'OFFProd pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est applicable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à OFFProd.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Pour les formations interentreprises et les formations E-learning

Les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification, d'exploitation des supports de formation Interentreprises restent la propriété exclusive d'OFFProd et ne peuvent donc pas être cédés au Client.

- Pour les formations intra-entreprise

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, OFFProd pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

RESPONSABILITE

OFFProd pourra être tenu responsable de tout dommage direct subi par le Client et résultant de l'exécution des actions de formation.

L'indemnité due au Client, en réparation de son préjudice, ne pourra dépasser le montant correspondant aux sommes versées par le Client à OFFProd au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage a eu lieu.

CONFIDENTIALITE

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont OFFProd ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie. La présente clause autorise OFFProd à communiquer les informations au sein du Groupe OFFProd. Les Parties seront liées par la présente obligation de confidentialité pendant une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

COMMUNICATION

Le Client autorise expressément OFFProd et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

RENONCIATION

Le fait pour OFFProd de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre OFFProd et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société OFFProd qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par OFFProd à son siège social

Conditions générales de vente "formation à la carte"

DEFINITIONS

FORMATION INTER-ENTREPRISES

- Stages et cycles inter-entreprises :

Formation sur catalogue réalisée dans nos locaux ou dans des locaux mis à disposition par OFFProd.

- Parcours:

- Parcours Pro individuel : Parcours de formation préconisé associant plusieurs stages inter-entreprises.
- Parcours à la carte individuel : Parcours de formation composé de plusieurs stages inter-entreprises issus du catalogue au libre choix du Client.

- Dates de sessions à la carte :

Formations inter-entreprises dont la date de session a été choisie par le Client (après validation par OFFProd).

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

OFFProd fait parvenir au Client, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à OFFProd un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

Une attestation de présence peut être adressée au Client sur demande.

FORMATIONS INTER-ENTREPRISES

Conditions Financières

L'acceptation d'OFFProd étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, OFFProd se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous.

Les factures sont émises à l'inscription.

Les prix des cycles et parcours pro indiqués au catalogue et les prix des parcours à la carte incluent une remise non cumulable avec toute offre spéciale, promotion ou autre remise. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations. Sauf avis contraire exprimé à l'inscription, ils sont facturés en sus.

Remplacement d'un participant

OFFProd offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

Ouverture d'une session de formation

OFFProd se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

- Pour les stages inter-entreprises :

Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les cycles et parcours :

Pour toute annulation, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du cycle ou du 1er stage du parcours, 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Toutefois, dans ces deux cas, si OFFProd organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et l'indemnité sera affectée au coût de cette nouvelle session.

- Dates de sessions à la carte :

En cas d'annulation par le Client, les indemnités dues par ce dernier à OFFProd seront celles détaillées ci-dessus.

En revanche, le Client pourra, au choix, dans les six (6) mois suivant l'annulation :

- Inscrire ses collaborateurs à une session proposée au catalogue inter-entreprise OFFProd
- Créer une nouvelle session aux conditions d'ouverture du programme « Dates de session à la carte ».

PRIX ET REGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en entier.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte et à l'ordre de OFFProd SAS.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. OFFProd se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

REGLEMENT PAR UN OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCA qu'il aura désigné.

Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si OFFProd n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.

En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à OFFProd, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), OFFProd pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à OFFProd en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'OFFProd pour les besoins desdites commandes.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est applicable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à OFFProd.

COMMUNICATION

Le Client autorise expressément OFFProd et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

RENONCIATION

Le fait pour OFFProd de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre OFFProd et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la **COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON** quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société OFFProd qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par OFFProd à son siège social

